

CONTRAT DE RÉSERVATION D'UN APPARTEMENT MEUBLÉ SAISONNIER

Capacité : 8 personnes
situé au Chinaillon – Le Grand Bornand.

Coordonnées du propriétaire

François et Christel PERNET
Chalet Sur l'Alpe
154 route du Vieux Village
Le Chinaillon
74450 Le Grand Bornand
06 26 58 05 61 (François)
06 98 48 74 74 (Christel)
Email : surlalpe@gmail.com
Web : <https://www.chaletsurlalpe.fr>

Coordonnées du locataire

Nom

Adresse :

.....

.....

Tél :

Email :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Arrivée le..... après 15 h

Départ le avant 9 h 30

Prix du séjour : Ce prix ne comprend pas la taxe de séjour (2,40 € par nuitée par adulte).

Acompte 30 % :

Le solde de la location devra être versé 30 jours avant l'arrivée.

Dépôt de garantie : 500 euros à verser à l'arrivée (restitué au départ après état des lieux).

Les charges (eau, électricité) sont comprises dans le montant de la location.

Cette location ne sera définitive qu'après réception de :

- 1 exemplaire du présent contrat rempli, et des conditions générales datées et signées.
- Du règlement de l'acompte (30 %) par chèque bancaire à l'ordre de Christel Pernet, ou par virement bancaire (coordonnées sur demande).

Au-delà d'un délai de 8 jours après votre première demande de location, et sans informations de votre part, la réservation sera considérée comme annulée.

Service optionnel :

Location draps/linge de toilettes et torchons pour la semaine	60€	OUI	NON
Ménage fin de séjour.	50€	OUI	NON

Services quotidiens disponibles à confirmer lors de votre arrivé (en supplément) :

- . Ménage quotidien..... 20 €/heure
- . Petit déjeuner complet..... 14€/jour/personne
- .

Signatures précédées de la mention « Bon pour accord ».

Fait à, le, Fait à Grand Bornand, le

Le Locataire

Le Propriétaire, *bon pour accord*

Conditions générales de location d'un appartement meublé, situé dans le chalet « Sur l'Alpe » au Chinaillon / 74450 Le Grand-Bornand

1. Dispositions générales

Le locataire ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit de maintien dans les lieux à l'expiration de la période initialement prévue sur le présent contrat.

2. Utilisation des lieux

Le locataire jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux. À son départ, le locataire s'engage à rendre l'appartement aussi propre et rangé qu'il l'aura trouvé à son arrivée.

Une remise en état de propreté sera facturée 50 euros par appartement.

La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers.

Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de servir.

3. Dépôt de garantie ou caution

Le montant du dépôt de garantie est égal à **500 €** (le chèque ne sera pas encaissé).

Il est versé au plus tard lors de l'entrée dans les lieux.

Il est remboursé au locataire au moment de son départ, déduction faite, en cas de dégradation des éléments du meublé et des biens mis à disposition, des frais éventuels de remplacement ou remise en état. Si le cautionnement est insuffisant, le locataire s'engage à compléter la somme après l'inventaire de sortie.

4. Nombre d'occupants

Au cas où le nombre de personnes acceptées qui est mentionné dans le contrat serait dépassé, le loueur et le locataire s'entendront à l'amiable compte tenu des charges supplémentaires imposées par la modification du nombre d'occupants.

5. Fourniture du linge

Draps, housses de couette, linge de cuisine et de toilettes peuvent être fournis (service à commander, sujet à supplément).

6. Animaux

Les animaux peuvent être admis sous certaines conditions (consulter le propriétaire au préalable).

7. État des lieux et inventaire

L'état des lieux et l'inventaire du mobilier et des équipements seront faits contradictoirement au début et à la fin du séjour par le propriétaire ou son représentant et le locataire, et porteront la signature des deux parties.

8. Paiement

Le montant de l'acompte est de **30%** du prix de la location. La réservation devient effective dès lors que le locataire aura retourné un exemplaire du présent contrat accompagné du montant de l'acompte.

Le solde de la location devra être versé 30 jours avant l'arrivée.

9. Interruption du séjour

En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, et si la responsabilité du propriétaire n'est pas mise en cause, il ne sera procédé à aucun remboursement, hormis celui du dépôt de garantie dans les conditions indiquées à l'article 3.

10. Conditions d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avant l'entrée en jouissance des lieux. L'acompte restera acquis au propriétaire, et le solde lui sera dû. Toutefois, il peut être restitué si le meublé a pu être reloué pour la même période et au même prix.

DESCRIPTIF DES LIEUX

Au calme, en retrait de la route nationale cet appartement de standing convient **l'hiver** aussi bien aux skieurs alpins (départ des remontées mécaniques à 800m, un ski-bus s'arrête à 100 mètres de votre appartement toutes les 15 min), qu'aux skieurs de fond ou aux adeptes des randonnées à pied ou en raquettes. Les pistes de ski de fond donnant accès à 15km de pistes balisées et les sentiers de randonnée partent à côté du chalet.

Luges à disposition. La piste de luge pour les bambins est juste en face du chalet.

En été randonnées et VTT sur les chemins de montagne au départ du chalet, cyclisme et VAE sur la route du col de la Colombière à 100 mètres.

De nombreuses activités sportives sont proposées au Grand Bornand (piscine, tennis, golf, parapente, etc.), se renseigner à l'Office du Tourisme. Les torrents sont propices à la pêche à la truite. Pour les contemplatifs, le balcon avec vue sur la montagne et les pistes procurera un appréciable moment de détente.

À noter que nous mettons gracieusement à votre disposition un lit et une chaise bébé à réserver à l'avance.

Libre accès au sauna, peignoirs à disposition.

Lave-linge et sèche-linge sont à disposition dans la buanderie au sous-sol.

Hygiène COVID 19

L'appartement est entièrement désinfecté après chaque occupation.

Matelas, oreillers et couettes sont désinfectés soigneusement.

Gel hydroalcoolique à disposition dans l'appartement.

APPARTEMENT 8 personnes

Cet appartement de 4 chambres vous offre un confort haut de gamme, avec un large balcon face aux pistes et un local à skis privatif. Wifi dans l'appartement.

Surface : 110 m²

Séjour / salle à manger (env. 50 m²) avec cheminée traditionnelle (bois fourni) / grande table 10 personnes. Télévision (150 chaînes internationales et Chromecast) / lecteur DVD et radio CD.

Cuisine ouverte sur séjour avec four / cuisinière électrique induction / four micro-ondes / réfrigérateur-congélateur / lave-vaisselle / cafetière électrique et machine à café dosettes / toaster / bouilloire/ cocotte-minute. Lave-linge et sèche-linge sont à disposition dans la buanderie au sous-sol.

Salle de bain indépendante avec baignoire douche, sèche-serviettes, lavabo, sèche-cheveux, placard de rangement.

WC indépendants.

Chambre 1 : chambre avec accès extérieur privatif, salle de bains avec douche, WC, lavabo, télévision, lit 160x200, placard de chaque côté du lit, meuble de rangement,

Chambre 2 : vue sur les pistes. Un lit 160x200 séparable en 2 lits de 80x200, 1 douche et lavabo. Armoire.

Chambre 3 : un lit 160x200, 1 placard de rangement de chaque côté du lit. Balcon privatif.

Chambre 4 : deux lits superposés 90x200 et un lit tiroir 80x190, 1 placard.

(Tous les lits sont équipés de couettes).